

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 85 (1998)

Rubrik: Rapports et études

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et Rapports études

Petite rétrospective de quelques années passées au comité directeur, puis à la présidence de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

1987

En novembre, je fus choisi en tant que membre de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse (BN). À l'époque, M^{me} Mousse Boulanger en était la présidente ; le directeur de la BN était Franz Georg Maier ; le Chef du Département fédéral de l'Intérieur était M. Flavio Cotti ; quant à l'Office fédéral de la culture (OFC), son directeur était M. Alfred Defago et son vice-directeur M. Hans-Rudolf Dörig. Administrativement, la BN était encore un office, même si elle dut bientôt intégrer le giron de l'OFC.

1988

Ce fut une année de projets de réforme pour la BN. Quelques-uns d'entre eux ne menèrent cependant pas à des résultats bien concrets.

1989

Cette année là, il fut essentiellement question de choisir un successeur à M. Maier qui avait annoncé sa retraite pour le début de 1990. La Commission s'est donc occupée de faire des propositions de candidatures lors de nombreuses réunions. Sur la base d'une décision prise par la majorité, elle en vint à proposer la candidature d'une personne de langue française. Son choix se porta sur M. Jean-Frédéric Jauslin. À la fin de l'année, la présidente de la Commission se retirait.

1990

L'entrée en fonction du nouveau directeur se fit le 1^{er} mars. Simultanément, je pris mes fonctions de président de la Commission. Le comité fut également changé.

La principale tâche était la réorganisation de la BN. Le projet de réorganisation, qui s'attaquait à la modernisation de la gestion de la Bibliothèque et à l'évaluation d'un système informatique, fut baptisé du nom de RAMSES

(*Reorganization for an Automated Management System and Enhanced Services*).

Cette année-là, on débattit également des questions de structures des Archives littéraires suisses (ALS) qui étaient en train de voir le jour.



1991

Placées sous la direction de M. Thomas Feitknecht, les ALS commencèrent leur activité. Elles démarraient grâce au don de Friedrich Dürrenmatt et furent alimentées par les fonds littéraires que la BN avait en sa possession. La nouvelle institution s'est développée rapidement et de manière réjouissante. Par la suite, toujours plus d'auteurs ont fait connaître leur volonté de déposer leurs archives ou quelques-uns de leurs documents aux ALS. Celles-ci furent donc bien vite amenées à adapter leur structure et à définir des critères leur permettant d'accepter des dons de fonds manuscrits ou de procéder à des achats.

1992

Les travaux préparatoires relatifs à la rédaction de la nouvelle loi sur la BN – l'ancienne datait de 1911 – s'achevèrent cette année-là. La nouvelle loi entra en vigueur, laissant ainsi le champ libre aux nouvelles structures de la BN qui purent être mises en place essentiellement grâce à la continuation du projet RAMSES.

1993–1994

VTLS, le système informatique de gestion des collections, fut choisi par la BN après un examen approfondi ; quelque temps après, il fut adopté par les communautés francophone et italophone des bibliothèques suisses. En dépit de multiples tentatives de collaboration, les bibliothèques scientifiques suisses allemandes ne purent s'aligner sur la décision de la BN. Celle-ci essaya cependant d'intervenir en faveur d'une coopération entre les bibliothèques suisses. C'est ainsi que M. Jean-Frédé-

ric Jauslin est entré au comité de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

Quant aux ALS, elles purent réorganiser et développer, en étroite collaboration avec la BN, leur politique d'exposition, et ce avec succès. Leur responsable, M. Thomas Feitknecht, ainsi que MM. Rätus Luck et Peter Erismann ont pris une part importante à ce travail.

1995

L'année fut placée sous le signe de la commémoration du centième anniversaire de la BN. À cette occasion fut organisé tout un ensemble de manifestations auxquelles participèrent de nombreux représentants de bibliothèques nationales étrangères et de personnalités de la bibliothéconomie suisse. Ces manifestations montrèrent bien avec quel esprit innovateur et quel doigté le directeur de la BN avait développé les relations internationales. La BN jouissait donc d'un nouveau crédit à l'étranger.

1996

Depuis longtemps déjà, on avait travaillé à un projet de magasin souterrain destiné à abriter les collections de la BN. On put donc commencer l'année avec la réalisation de cette construction essentielle. Parallèlement furent entrepris les travaux d'adaptation de l'Ordonnance de la loi sur la BN. Adaptation qui souleva de nombreux problèmes, relatifs entre autres à la question de l'accès à l'information et, avant tout, à celle de la conservation de ladite information.

1997

Durant cette année, on a continué à travailler à l'Ordonnance d'application de la loi sur la BN qui entra finalement en vigueur le 14 janvier 1998. Dans sa septième partie (articles 22 à 24), elle décrit la composition et l'activité de la Commission. Son ensemble de missions est notablement élargi, puisqu'il ne s'agit plus pour elle de s'intéresser uniquement à la gestion de la BN et à l'activité des ALS, mais aussi à la production de l'information ainsi qu'à sa diffusion et à son utilisation. La nouvelle orientation a conduit à la fusion des comités de la Commission de la BN et de la Commission fédérale pour l'information scientifique (CIS) ; sa dénomination « Commission de la BN » sera vraisemblablement remplacée, dans

un proche avenir, par une autre désignation correspondant mieux au nouveau rôle de la Commission.

L'année 1997 a en outre vu naître de nombreux débats après l'abandon du système informatique ETHICS-Plus utilisé par les bibliothèques scientifiques suisses alémaniques (et tout spécialement par la bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Zurich et la Zentralbibliothek de Zurich). La BN et sa commission ont plaidé en faveur de VTLS (VIRTUA). Le président de la Commission s'est même efforcé de jouer les médiateurs. Cependant, à la fin de l'année, les bibliothèques suisses alémaniques nous firent savoir que leur choix s'était finalement porté sur ALEPH. Reste à espérer qu'une collaboration informatique fructueuse verra le jour entre les différentes bibliothèques suisses.

1998

La Commission s'est essentiellement attelée aux problèmes liés à l'information en Suisse – à sa production et à sa politique. Elle s'est basée en cela sur le « Rapport Kappeler » traitant de la société de l'information en Suisse. Dans ce but, le président a intégré la Commission interdépartementale pour une société de l'information en Suisse (KIG). Il s'est d'ailleurs avéré que différents travaux étaient entrepris en parallèle. Il est nécessaire de clarifier cet état de fait.

La situation financière précaire des cantons et des communes a pour conséquence que les moyens financiers des bibliothèques ont été réduits, de sorte que la sécurité de l'information au sens large n'est plus garantie. Une interpellation de la conseillère aux États Rosmarie Simmen au Conseil fédéral a attiré l'attention de ce dernier sur cette situation navrante. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a donné le mandat à la BN et à sa Commission de lui soumettre des propositions constructives de manière que la Confédération puisse fournir une aide judicieuse.

La Commission a en outre déterminé, pour la législature 1997–2000 un certain nombre d'objectifs et a défini ses tâches (voir ci-dessous).

À la fin de l'année, le soussigné s'est retiré de ses fonctions de président. En décembre, le Conseil fédéral lui a choisi comme successeur

M^{me} Rosmarie Simmen, conseillère aux États, de Soleure.

J'aimerais tout particulièrement remercier M. Jean-Frédéric Jauslin et M. Thomas Feitknecht de leur excellent travail au sein de la BN et des ALS. Ma gratitude va également à leurs suppléants et à leurs collaborateurs. Durant ces neuf dernières années, la BN a véritablement construit pour l'avenir.

Celui-ci réservera sans nul doute de nouveaux problèmes à notre société de l'information. C'est pourquoi je formule des vœux chaleureux à l'adresse de la nouvelle présidente de la Commission de la BN. Elle apporte avec elle une riche expérience culturelle et politique : les meilleurs atouts qui soient pour assurer la prospérité de la BN et des ALS.

Commission de la Bibliothèque nationale – Buts et fonctions de la commission durant la législature 1997–2000

La Commission de la Bibliothèque nationale (COM-BN), née en janvier 1997 de la fusion de l'ancienne commission BN et de la Commission fédérale de l'Information scientifique, a pour mandat de s'occuper de questions liées à la politique de l'information au sein de la Confédération. Le présent document a pour but de fixer les objectifs qui devront être atteints à la fin de la législature.

Précisons tout d'abord que le terme *information*, qui revient régulièrement dans le texte doit être compris dans un sens bien précis et fait référence à l'information scientifique et documentaire.

Signalons également que la dénomination actuelle de la commission, ancrée dans la loi sur la Bibliothèque nationale, est trop restrictive, et devra être modifiée lors de la prochaine révision de cette loi (ou d'autres lois).

Le monde du traitement de l'information évolue très vite. De nombreuses initiatives, en Suisse et à l'étranger, sont prises afin de s'adapter aux besoins des utilisateurs. Le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport sur la Société de l'information en Suisse (« Rapport Kappeler ») qui fait état de certains besoins exprimés par un public très large et a décidé en date du 18 février de mettre sur pied un groupe de travail. Afin de répondre à son man-

dat et pour se préparer à ces échéances, la COM-BN se dote d'un certain nombre d'objectifs pour la législature actuelle. En voici la description.

Accès à l'information

La COM-BN doit s'engager pour qu'un accès général à toutes les informations disponibles dans notre pays soit offert à un large public. Si l'objectif est de s'engager à donner un accès aussi général que possible, il y a lieu néanmoins de respecter de manière exemplaire les dispositions de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, de même que les dispositions concernant la protection des données et la protection de la sphère privée. Donner accès à l'information présuppose aussi qu'un travail d'analyse et de mise en valeur a été effectué. La COM-BN proposera au Département fédéral de l'Intérieur de s'impliquer dans le groupe de travail « Kappeler » pour proposer une série de mesures concrètes.

Conservation de l'information

La conservation de notre patrimoine informationnel national devient un problème critique. La plupart des supports d'information sont en danger de disparition à plus ou moins brève échéance et pour des raisons diverses. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'Intérieur de rédiger une note de discussion sur ce problème (concept d'archivage de la Confédération). La COM-BN, sur la base de cette note, rédigera une série de propositions concrètes jusqu'à la fin de l'année 1998. De plus, la question d'un dépôt légal national revient à l'ordre du jour. La COM-BN s'exprimera également à ce sujet.

Numérisation

Tous les pays du monde se préoccupent de la question de la numérisation des informations. La Suisse accuse un retard important dans ce domaine. La Confédération doit adopter une position claire en décidant si elle veut avoir un rôle purement de coordination, être plus incitative en soutenant financièrement certaines actions ou encore, au travers des institutions qui lui sont rattachées, lancer un vaste programme de numérisation de l'information. On tiendra compte des réflexions qui sont faites à ce sujet dans le message sur l'encoura-

gement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant la période qui court de 2000 à 2003. La COM-BN rédigera un rapport à l'attention du Département fédéral de l'Intérieur qui proposera une série de mesures concrètes à prendre dans notre pays.

Coordination des institutions

La COM-BN se préoccupe de la coordination des institutions qui s'occupent de la conservation et de la mise à disposition de l'information. Même si de réels efforts ont été fournis ces dernières années, le potentiel de rationalisation reste très important. Lors de la révision de la loi sur la BN en 1992, le Parlement a souhaité qu'une coordination des activités soit assurée entre les bibliothèques du pays. Une nouvelle loi fédérale sur l'archivage, en cours d'introduction, incite également à une meilleure coordination de ces institutions.

Formation

La formation dans le domaine des professions liées à la gestion de l'information présente toujours de graves lacunes dans notre pays si on la compare avec les possibilités offertes par les pays voisins. La formation se situe sur quatre niveaux : formation professionnelle 1^{er} niveau (apprentissage), formation professionnelle 2^e niveau (hautes écoles spécialisées dans l'information documentaire), formation post-graduée et formation continue. Ces deux derniers secteurs restent encore peu développés en regard des besoins qui se font déjà sentir. La COM-BN proposera sa collaboration dans un cadre approprié.

Composition de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse en 1998

Commission plénière

Président :

M. Egon Wilhelm
professeur, Uster

Membres :

M. Jacques Cordonier
directeur de la Bibliothèque cantonale
du Valais, Sion
M^{me} Yolande Estermann
École supérieure d'information
documentaire, Genève
M. Herbert Fleisch
professeur, Berne
M. Hans-Peter Frei
UBILAB (Union Bank of Switzerland
Information Technology Laboratory) –
Union de Banque Suisse, Zurich
M. Max Furrer
directeur de la Bibliothek-Mediothek
Pestalozzianum, Zurich
M^{me} Marlyse Pietri-Bachmann
éditrice, Carouge-Genève
M. Eddo Rigotti
professeur à l'Università della Svizzera
italiana, Centro Civico, Lugano
M. Rudolf Walser
secrétaire du Vorort der Schweiz.
Handels- und Industrieverein, Zurich

Sous-commission

« Politique et gestion de la BN »

Président :

M. Egon Wilhelm
professeur, Uster

Membres :

M. Jacques Cordonier
directeur de la Bibliothèque cantonale
du Valais, Sion
M^{me} Yolande Estermann
École supérieure d'information
documentaire, Genève
M. Max Furrer
directeur de la Bibliothek-Mediothek
Pestalozzianum, Zurich

Sous-commission

« Archives littéraires en Suisse »

Président :

M. Egon Wilhelm
professeur, Uster

Membres :

M. Iso Camartin,
professeur et écrivain, Zurich
M^{me} Doris Jakubec
professeur et directrice du Centre de
recherches sur les lettres romandes,
Lausanne
M^{me} Marlyse Pietri-Bachmann
éditrice, Carouge-Genève
M^{me} Lou Pflueger,
secrétaire de la Société suisse des
écrivaines et écrivains

Sous-commission

« Coordination nationale et internationale »

Président :

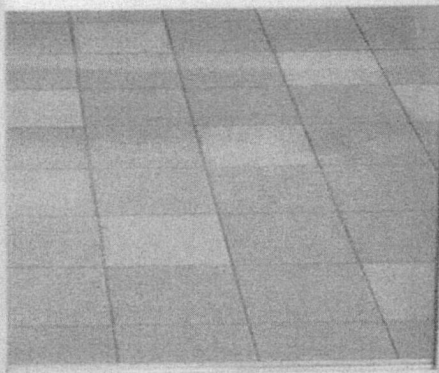
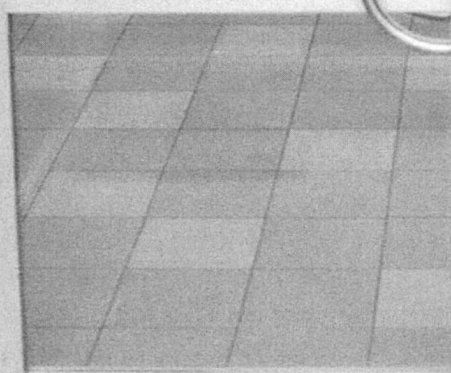
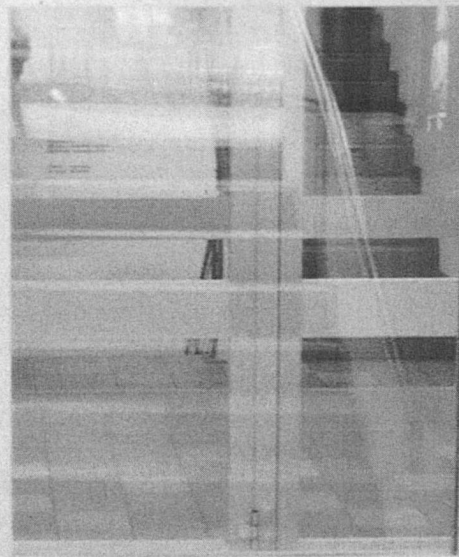
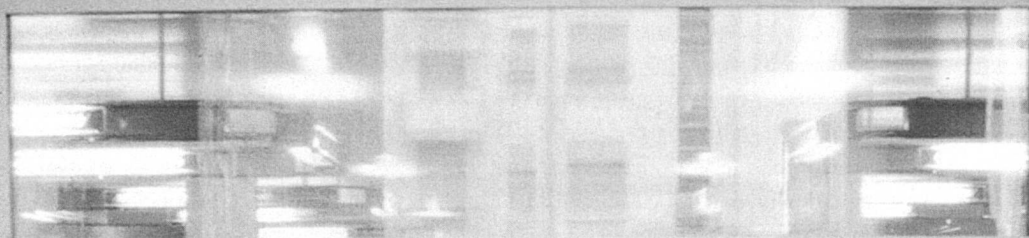
Hans-Peter Frei
UBILAB (Union Bank of Switzerland
Information Technology Laboratory) –
Union de Banque Suisse, Zurich

Membres :

M. Herbert Fleisch
professeur, Berne
M. Rudolf Walser
secrétaire du Vorort der Schweiz.
Handels- und Industrieverein, Zurich

Bundesamt für Kultur
Office fédéral de la culture
Ufficio federale della cultura
Uffizi federal da cultura

Schweizerische Landesbibliothek
Bibliothèque nationale suisse
Biblioteca nazionale svizzera
Biblioteca naziunala svizra



1998 : L'année des deux adresses

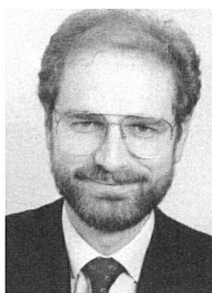
Comme c'était prévu, la majeure partie du personnel de la BN s'est déplacée dans les locaux de la Schwarztorstrasse 96. En premier lieu, nos lecteurs ont trouvé refuge dès l'été 1998 dans une salle de lecture provisoire sise à l'étage supérieur des magasins souterrains. Ils semblent satisfaits du service minimal que nous leur avons assuré. Les quelques collaborateurs et collaboratrices qui ont dû être installés à proximité de la zone publique se trouvent dans une situation un peu difficile en raison du manque d'espace que nous avons pu leur attribuer. Le déménagement des bureaux du reste de l'équipe (soit plus de cent personnes) à l'autre bout de la ville s'est ensuite parfaitement déroulé grâce à l'engagement de chacun : tout d'abord, l'Office fédéral de la statistique a libéré les locaux dans les délais prévus, de sorte que la préparation du déménagement s'est effectuée selon les principes établis par l'équipe chargée de cet important projet ; l'entreprise de déménagement (la même que celle qui avait déjà procédé au transfert des collections dans les magasins souterrains) a, une nouvelle fois, fait preuve d'un professionnalisme exemplaire ; quant aux collaborateurs et collaboratrices de la BN, ils se sont vite acclimatés à leur nouvel environnement de travail. Malgré quelques petits détails encore à régler, on peut donc affirmer que notre objectif de maintenir la BN pleinement opérationnelle est atteint.

Les autres faits marquants de l'année écoulée

Les préparatifs pour le retour à la Hallwylstrasse 15 (projet de libre accès)

La période transitoire que devait connaître l'institution de la fin de 1998 au mois d'octobre 2000 paraissait *a priori* bien longue. Elle semble aujourd'hui rétrécir comme peau de chagrin. À peine installés, nous devons déjà nous préparer à retourner à la Hallwylstrasse 15. La rénovation du bâtiment principal de la BN a commencé dès que tous les bureaux furent libérés. L'installa-

tion du chantier s'est faite dès le mois de novembre 1998, et les premiers travaux ont immédiatement démarré. Ils ont débuté tout d'abord au niveau du sous-sol, où les anciens magasins, qui abritaient auparavant les collections de journaux, ont été complètement démontés. Dans les soubassements, un large



canal destiné à la câblerie de communication a été creusé. Les sous-sols seront ensuite reconstruits de manière à recevoir les multiples locaux techniques. Les huit étages des anciens magasins sont également déjà en chantier pour accueillir les nouvelles salles destinées au public. L'ascenseur central a été éliminé. Il

laissera la place à un spacieux escalier alors que deux autres ascenseurs seront disposés à l'est et à l'ouest du bâtiment. La planification de l'usage nous occupe encore. Une étude a démontré que plusieurs millions de francs seraient nécessaires pour aménager convenablement les espaces en libre accès et les salles multimédia que nous avons conçus. Malheureusement, nos tentatives pour trouver des crédits supplémentaires auprès de l'Office de la culture et du Département fédéral de l'Intérieur se sont révélées infructueuses. Nous devons donc nous contenter des crédits internes de la BN...

Le lancement des démarches pour la 3^e phase de construction

À peine construits, les magasins souterrains de la BN sont déjà en voie de saturation, principalement en raison de l'occupation du premier niveau par nos espaces publics et aussi d'une croissance des collections plus rapide qu'il n'était prévu. En effet, les quelque 50 kilomètres de rayonnages (64 km au total, y compris 10 km au premier niveau qui ne seront installés qu'en octobre 2000, lorsque nous pourrons réaménager les salles de lecture à leur endroit définitif) se remplissent plus rapidement que nos prévisions les plus pessimistes ne nous l'indiquaient. L'année 2005 constitue donc l'ultime délai avant lequel

il nous aura fallu trouver de nouvelles solutions à l'accroissement de nos collections. Aussi avons-nous entrepris les premières démarches destinées à lancer le projet de construction des nouveaux magasins souterrains à l'ouest du bâtiment. Cette évolution était déjà prévue dans notre plan initial. Nous espérons vivement que la détérioration des finances de la Confédération ne mettra pas en danger ce projet essentiel à la conservation de notre patrimoine informationnel.

Audit sur le fonctionnement du management et de l'informatique de la BN

Au début de l'année 1998, la direction de la BN a remarqué avec inquiétude que la motivation du personnel semblait ébranlée. La perspective d'un double déménagement (celui des salles destinées au public et celui des bureaux) pouvait bien sûr être à l'origine de cet état de fait. Il paraissait donc capital de s'assurer qu'aucun autre problème grave ne risquait de perturber le déroulement des travaux durant l'année. Un audit du management ainsi qu'une analyse de la situation informatique ont été lancés avant l'été. Ces études ont permis certaines constatations :

- S'il n'était pas urgent de modifier l'organisation de la BN avant le déménagement, des changements devaient cependant être envisagés à relativement court terme.
- Il était nécessaire de redéfinir le profil de la BN durant ces cinq prochaines années.
- Les ressources informatiques devaient être augmentées, attendu que ce secteur représentait de plus en plus un goulot d'étranglement pour toutes les activités liées à notre développement.

Afin de tirer concrètement les conséquences de ces constatations, deux groupes de travail seront institués dès le début de l'année 1999. Le premier sera chargé de proposer des améliorations pour la gestion opérationnelle, le second se consacrera aux développements stratégiques de ces prochaines années. De plus, il a été convenu d'attribuer des ressources supplémentaires en personnel à l'informatique et de répartir le service en deux secteurs : « exploitation » et « développement ».

Quid du NPM à la BN ?

Déjà proposé à la Cheffe du Département fédéral de l'Intérieur en 1996 qui l'avait momentanément mis en attente, le projet visant à instaurer une gestion fondée sur un mandat de prestations et un budget global est en train de renaître de ses cendres. Dans le contexte d'un vaste projet destiné à reconsidérer les structures et l'organisation de l'Office fédéral de la culture (Nove OFC), il semble aujourd'hui acquis que le Musée national et la Bibliothèque nationale disposeront d'un statut plus autonome dès le début de l'année 2001. Les travaux de préparation de ce projet devront se dérouler dès l'année 1999.

Le changement d'environnement informatique

Qui dit déménagement dit souvent changement d'environnement informatique. Pour ce qui concerne la BN, cet axiome se vérifie pleinement, puisque nous avons décidé de profiter de notre transfert dans des locaux provisoires pour actualiser notre infrastructure informatique. Ce sont plus particulièrement les ordinateurs personnels (environ 160 unités à ce jour) qui ont été touchés. Nous avons en effet « migré » tout notre parc informatique sous le système d'exploitation Windows NT. Si le résultat est extrêmement satisfaisant (félicitons en passant l'équipe informatique pour son travail!), nous devons néanmoins constater que nous avons engagé une énergie énorme dans projet qui, en définitive, ne nous a pas permis d'améliorer notablement l'exploitation de notre bibliothèque. Cette migration doit être qualifiée de « passage obligé », tant il est vrai que toute institution, aujourd'hui, est contrainte de faire évoluer régulièrement son infrastructure informatique. Cependant, il faut bien avouer que ces migrations à répétition requièrent des ressources financières et humaines très difficiles à rentabiliser.

Francfort et Washington

Toujours soucieuse de mieux se faire connaître de son large public, la BN a investi beaucoup de temps et d'énergie à participer à la présentation officielle de la Suisse à la foire du Livre de Francfort à l'occasion du

cent-cinquantième anniversaire de la dernière constitution de la Confédération helvétique. Elle a ainsi collaboré à pas moins de quatre manifestations (deux expositions, une représentation de la BN dans l'espace officiel suisse et une participation au stand des bibliothèques suisses). L'écho a été très positif et nous nous réjouissons de voir ainsi nos efforts récompensés.

L'actualité nous a également donné l'occasion d'être présents Outre-Atlantique. À la fin de 1997, l'ancien directeur de l'Office de la culture, M. Alfred Defago, aujourd'hui ambassadeur de Suisse aux États-Unis, nous a invités à monter une exposition à Washington. Elle était destinée à donner une image de la Suisse qui contrebalancerait celle que les affaires liées aux fonds en déshérence ont fait naître ces derniers mois. Une version révisée de l'exposition *The Sister Republics* a été présentée aux mois de juin et juillet dans un bâtiment sis sur la colline du Capitole. L'écho a été suffisamment favorable pour que nous envisagions d'organiser une tournée américaine de cette exposition dès 1999.

Le changement de système de catalogage matières

L'introduction à la BN, en février 1998, du système d'indexation matières allemand (SWD/RSWK) utilisé par la Deutsche Bibliothek s'est déroulée selon nos prévisions. Ce système nous permet de nous positionner clairement sur le plan international et nous garantit une évolution cohérente pour ces prochaines années. Toutefois, la question de savoir ce que nous devons faire de l'ancien catalogue matières sur fiches reste encore d'actualité. Si un recatalogage complet en fonction du nouveau système n'est pas envisageable pour des questions financières, il est néanmoins impensable de supprimer purement et simplement des données générées pendant plusieurs décennies. La pérennité de ces informations doit être assurée d'une manière ou d'une autre, et ce même en admettant que leur utilisation puisse aller en décroissant. Leur transfert et leur accès sur un autre support (microfilm et/ou digitalisation) seront étudiés prochainement, mais nous nous efforcerons de conserver un rapport coût/utilité acceptable.

Un Centre Dürrenmatt à Neuchâtel

Souvenez-vous de ce que nous déclarions l'année passée : « Lorsque trois conseillers fédéraux s'enthousiasment pour une idée... lorsque les autorités politiques d'une ville et d'un canton s'entendent sur des perspectives culturelles enthousiasmantes... et surtout lorsqu'une personne, en l'occurrence la veuve d'un artiste suisse de renom, parvient, grâce à son courage et à sa ténacité, à convaincre tout le monde du bien fondé de son idée... alors les montagneuses tracasseries administratives s'aplanissent brusquement et les barrages financiers cèdent aussitôt.... ». Nous ne nous avançons pas ! La preuve : les travaux de construction du gros œuvre sont désormais achevés et l'ouverture du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel est maintenant fixée au mois d'avril 2000. Certes, nous connaissons vraisemblablement de nombreuses embûches administratives avant que ce centre soit inauguré, tant il est vrai que l'enthousiasme des débuts cède inévitablement la place aux réalités concrètes – notamment à l'attribution très difficile des postes et des ressources promises... L'année qui s'annonce nous permettra toutefois de choisir une équipe opérationnelle apte à gérer ce centre.

Le système de désacidification en masse

Durant l'année écoulée, une étape de réflexion de quelques semaines au mois de septembre nous a permis de nous assurer que la voie choisie pour ce projet était judicieuse. Rappelons que ce dernier vise à pourvoir le pays d'une installation capable de sauver les documents rongés par l'acidité du papier qui sont conservés par la BN, les Archives fédérales et les autres institutions patrimoniales suisses. Visiblement, ce projet est soumis à un phénomène bien connu en informatique : la mise en place de la solution est nettement moins rapide que l'évolution technologique. Aussi, des choix faits de nombreux mois auparavant peuvent-ils tout à coup être totalement remis en question. Or stopper le projet pour démarrer de nouvelles études peut s'avérer catastrophique. Les résultats d'une telle opération sont en effet facilement prévisibles : pendant les nombreux mois nécessaires à la

réalisation d'une nouvelle étude, la technologie aura à nouveau évolué. Conscients de ce danger, nous nous sommes assurés lors de cette courte étape de réflexion que notre projet était conçu de manière suffisamment flexible pour évoluer avec la technologie. Certains de la justesse de notre choix et ayant négocié avec nos partenaires de nouvelles conditions garantissant une meilleure capacité d'évolution, nous avons repris nos travaux avec ardeur dans le but de traiter les premiers documents au début de l'année 2000.

La collaboration internationale

Toujours convaincus que notre présence au niveau international est primordiale pour notre institution, nous avons poursuivi notre effort dans ce sens. Notre engagement s'est plus particulièrement concentré sur :

- la participation au projet NEDLIB qui a pour objectif de trouver des solutions à la gestion des publications électroniques ;
- la participation au projet MALVINE qui s'occupe de la gestion automatisée des archives littéraires ;
- la participation à l'action concertée CoBRA+ (regroupant huit directeurs de bibliothèques nationales européennes) destinée à lancer et à suivre des projets financés par l'Union européenne ;
- la coordination du projet *Multilingual issues in national libraries* visant à proposer des solutions pour une gestion multilingue des accès par matières.

Nous constatons avec grand plaisir que la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes a réussi à se constituer de manière formelle. La fondation CENL ayant son siège en Hollande et regroupant tous les directeurs des bibliothèques nationales des États membres du Conseil de l'Europe a vu le jour à la fin de l'année 1998. Elle est présidée par le directeur de la Bibliothèque royale de Hollande tandis que le directeur de la Bibliothèque nationale suisse en assure la vice-présidence. Le Conseil de fondation accueille également la directrice de la Bibliothèque nationale de Slovénie en tant que tréso-rière. Cette formalisation devrait permettre

à la CENL de se développer efficacement et d'être reconnue en tant qu'instance officielle pour les questions touchant à la politique, à la stratégie et à la gestion des bibliothèques nationales en Europe.

En conclusion

L'objectif prioritaire de l'année 1998 fut couronné de succès : nous avons déménagé sans trop de difficulté et nous nous réjouissons de retrouver des infrastructures rénovées qui nous permettront, nous l'espérons, de donner pleine satisfaction à nos usagers. Durant cette phase provisoire de deux ans, nous nous efforcerons de régler des questions importantes :

- la préparation de notre retour à la Hallwylstrasse 15 et notamment la mise en place du concept de « Bibliothèque de recherche en libre accès » ;
- la préparation du message de construction des magasins souterrains ouest ;
- le démarrage de la désacidification en masse de nos documents ;
- la préparation de l'ouverture du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel ;
- la réflexion générale sur l'évolution de l'Office fédéral de la culture (Nove OFC) ainsi que le positionnement de la BN dans ce nouveau contexte (*new public management*).

D'autres tâches, d'un ordre peut-être moins « stratégique », mais qui sont tout aussi importantes, feront également partie de notre plan de travail :

- le rattrapage du retard accumulé dans le catalogage lors des derniers mois (essentiellement dû au déménagement) ;
- le contrôle de nos systèmes informatiques pour le passage à l'an 2000 ;
- le transfert sur un autre support et l'accès à notre catalogue matières sur fiches.

Pour terminer, j'aimerais tout particulièrement remercier notre président sortant, M. Egon Wilhelm. Grâce à lui et à son constant soutien, nous avons réussi à faire évoluer la Bibliothèque nationale vers le « Centre d'Information Helvetica » que nous avons

imaginé au début des années nonante. Son engagement dans le monde des bibliothèques en Suisse, son enthousiasme à défendre nos projets, ses efforts pour nous soutenir dans nos démarches politiques et stratégiques ainsi que sa grande motivation nous ont permis de

mener à bien ce vaste projet de réorganisation. Sa vaste connaissance de la littérature suisse a aussi largement contribué au développement harmonieux des Archives littéraires. Nous lui en saurons toujours gré et tenons à le remercier chaleureusement pour son aide.



Séduire pour mieux inciter à la lecture – le travail de relations publiques dans le domaine de l'information

Il y a encore quelques années, un article consacré aux relations publiques dans le domaine de l'information aurait selon toute vraisemblance nécessité de justifier longuement l'application de méthodes de marketing dans l'univers quotidien des bibliothèques. De fait, dans les ouvrages spécialisés actuels rédigés en allemand, on constate que les bibliothèques publiques allemandes, autrichiennes et suisses accordent une plus grande importance aux relations publiques que les bibliothèques scientifiques. Celles-ci ont cependant rattrapé leur retard dans ce domaine durant ces dernières années. L'expérience qu'avait mentionnée le responsable des relations avec la presse de la Bibliothèque centrale de Zurich, lors d'une conférence en 1994, montre à quel point est révolu le temps où les bibliothèques se considéraient comme les gardiennes d'un trésor qu'il s'agissait de conserver jalousement :

*Je me souviens non sans déplaisir, et avec précision, de ma première prise de contact avec la Zentralbibliothek de Zurich, il y a de cela trente ans : de la pénombre régnant un peu partout, d'un grand écriteau SILENCE en guise de bienvenue et de l'inscription en tant que lecteur – une formalité administrative qui, dans mon cas, a échoué, vu que, comme étudiant, je ne pouvais m'acquitter des 200 francs de garantie (à l'époque, en 1963, c'était une somme). Étrangement, il me fut expliqué que la Bibliothèque Pestalozzi, à proximité, serait plus appropriée à mon travail. Cette première expérience, assez choquante, m'engagea plutôt à fuir les bibliothèques.*¹

Entre-temps, les bibliothèques scientifiques ont elles aussi été amenées à reconnaître qu'elles faisaient partie du « service public » et qu'à ce titre, elles devaient régulièrement renseigner leurs usagers sur leurs fonds et les services qu'elles leur offraient, de manière à assurer une plus large fréquentation et un meilleur

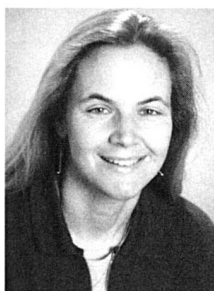
financement par le secteur public. De même, on a cessé de diaboliser la publicité et de la considérer comme incompatible avec les exigences déontologiques des bibliothécaires. On envisage à présent les relations publiques comme une tâche à part entière des bibliothèques ; de ce fait, elles font partie de l'enseignement professionnel.

À bien y regarder, les bibliothèques ont encore un long chemin à parcourir dans ce domaine ; et de multiples exemples montrent que cette activité n'a pas encore été institutionnalisée. Bien souvent aussi, l'image de la bibliothèque souffre toujours de vieux clichés qui ne servent ni les services rendus ni les buts poursuivis par les bibliothèques :

*Nous sommes encore victimes de stéréotypes : êtes-vous vraiment cette personne effacée, timide, réservée, introvertie, dénuée d'ambition, d'énergie et de motivation, mais qui excelle à trouver des livres et à les tamponner? Évidemment non... C'est toute l'image de la profession qui a donc besoin d'être reconsidérée. Et puisque le marketing a pour rôle-clef d'influencer la façon dont un produit ou un service est perçu par ses consommateurs, la meilleure manière de changer les perceptions des gens est certainement de concevoir un marketing soigneusement pensé, planifié et exécuté en continu.*²

Personne ne nie la diversité culturelle et la vocation sociale des bibliothèques, qui, au sein de notre « learning society », remplissent effectivement une fonction importante en tant que centres de formation et de rencontres au même titre que les écoles, les universités et les institutions de formation permanente pour adultes ; pourtant, l'activité des bibliothèques est encore floue dans l'esprit du public. Ce seul fait montre à l'évidence la nécessité d'un travail de relations publiques bien orienté.

Les budgets des bibliothèques devenant de plus en plus restreints, grand est aussi le



¹ Rainer Diederichs, « Öffentlichkeitsarbeit tut not », in *Arbido*, R 9 (1994) 1, p. 4.

² Helen Coote, *How To Market Your Library Service Effectively*, London, Aslib, 1994, p. 2.

danger de devoir procéder à des économies dans le domaine des relations publiques. Car ces économies auraient des effets dévastateurs sur la fréquentation des bibliothèques, sur leur image et enfin sur leur offre de services. On ne le sait que trop : le caractère pâle et sans relief que les bibliothèques peuvent présenter s'avère particulièrement handicapant lorsqu'elles font leurs demandes de budgets ou qu'elles partent en quête de sponsors, à l'instar d'autres institutions culturelles. Même si les activités promotionnelles n'ont pas toujours un effet immédiatement perceptible ou mesurable, on ne saurait sous-estimer leur action indirecte. De fait, à une époque où il est si facile d'accéder à Internet depuis son domicile, il est devenu indispensable de promouvoir les divers services offerts par les bibliothèques.

La pratique des relations publiques à la BN

Dans le domaine des relations publiques, la situation de la Bibliothèque nationale suisse connaît un changement radical à plus d'un titre. De par le mandat qui leur est donné de préserver le patrimoine littéraire, les bibliothèques nationales courent le risque de n'être considérées par le public que comme des institutions muséales. Aussi la réorganisation de la BN, en cours depuis 1992, n'a-t-elle pas eu seulement des conséquences sur les plans du bâtiment et de la technologie ; les relations publiques, en tant qu'instrument visant à promouvoir l'utilisation du patrimoine littéraire national, ont été prises très au sérieux et font l'objet d'un constant développement.

À l'heure actuelle, trois secteurs de la BN sont actifs dans le domaine des relations publiques : les Archives littéraires suisses (ALS), la section des Activités culturelles et la section des Services aux usagers. Contrairement à d'autres bibliothèques, la BN ne dispose pas d'un service de presse centralisé. Un tel service existe cependant à l'Office fédéral de la culture, les différents piliers de l'Office (Encouragement à la culture, Musée national et Bibliothèque nationale suisses) disposant d'une marge de manœuvre relativement large pour tout ce qui a trait à leurs rapports avec la presse.

En règle générale, les trois secteurs de la BN ont des activités clairement séparées : les ALS renseignent sur leurs collections et leurs services ; les Activités culturelles organisent des expositions ; quant à la section des Services aux usagers, elle fournit des informations sur l'ensemble des collections et des services de la BN (en abordant également les ALS et les expositions). Pour certaines expositions et manifestations spécifiques, comme les foires du livre, les trois secteurs travaillent en commun.

La répartition entre ces trois partenaires du travail de relations publiques est une conséquence logique de la réorganisation en cours de la BN ; ce n'est pas le lieu ici de discuter du bien fondé de cette situation qui, de toute manière, n'a rien de définitif. Alors que les ALS et les Activités culturelles bénéficient d'une longue et fructueuse expérience dans le domaine des relations publiques, la section des Services aux usagers, pour sa part relativement récente, se trouve encore dans une phase de développement. Cette situation est certainement aussi imputable au manque de ressources en personnel. Compte tenu de la diminution des activités de recherche qu'a connue le Catalogue collectif suisse ces dernières années, il a été possible d'affecter certains collaborateurs et collaboratrices à des tâches de relations publiques. Ainsi, une personne est active à 70 % dans ce domaine depuis janvier 1998. Bien sûr, le besoin en relations publiques se faisant davantage sentir avec le temps, c'est grâce à la motivation d'autres collaboratrices et collaborateurs du Centre d'information Helvetica que ces tâches peuvent être ponctuellement prises en charge. En outre, il a fallu différer la réalisation de plusieurs initiatives en raison des contraintes liées à la situation provisoire dans laquelle la BN se trouve actuellement.

Communication externe de la BN

*Si un cirque arrive en ville et que vous concevez un écriteau disant « le cirque sera là samedi », vous faites de l'information. Si vous placez ce panneau sur le dos d'un éléphant et que vous le promenez ainsi à traverser la ville, vous faites de la promotion. Si l'éléphant piétine les plates-bandes du maire, vous venez de faire de la publicité. Et si vous parvenez à faire rire le maire devant ses plates-bandes dévastées, vous aurez fait des relations publiques.*³

³ Rashelle S. Karp (éd.), *Part-time Public Relations With Full-time Results. A PR Primer for Libraries*, Chicago and London, American Library Association, 1995, p. 45.

S'il est vrai que les expositions et les nombreuses autres manifestations organisées par la BN et les Archives littéraires suisses exercent déjà un attrait certain sur notre public, il nous a paru important, ces dernières années, de lui faire également connaître, au moyen de documents édités en diverses langues, l'offre croissante de services que la BN met à sa disposition, et ce de la manière la plus complète et la mieux adaptée à ses besoins. La mise sur pied de cours de formation (tenant naturellement compte des derniers développements dans le domaine de l'information) s'est révélée d'une importance capitale. De même, nous avons accru le nombre de visites guidées. Les visites thématiques, par exemple celles qui sont organisées à l'attention des chômeurs en vue de leur faciliter la recherche d'un emploi par le recours à la presse ou à Internet, sont celles qui connaissent le plus grand succès. En outre, nous avons imaginé une nouvelle formule destinée aux classes de lycéens.

Les Instituts de l'Université de Berne ainsi que leurs organes de presse reçoivent régulièrement et depuis longtemps des informations concernant nos services. Nous organisons régulièrement des introductions pour les étudiants et tenons aussi un stand à l'Université de Berne au moment de la rentrée. De surcroît, nous organisons chaque année un cours portant sur la BN dans le cadre de l'Université populaire de Berne et présentons l'institution au Salon international du Livre et de la Presse de Genève. En 1998, la présence suisse à la Foire du Livre de Francfort a nécessité un fort engagement de notre part.

Par ailleurs, le développement et la mise à jour du serveur Web de la BN constituent une part essentielle de notre travail de relations publiques. De vastes ressources en personnel sont en effet investies dans cette « Bibliothèque nationale virtuelle ». Parallèlement, certains travaux visant à définir un nouveau concept graphique couvrant l'ensemble des informations au public sont en cours. Les informations et dépliants que nos collaboratrices et collaborateurs réalisent eux-mêmes – certes avec beaucoup de bonne volonté – ne peuvent en effet plus répondre aux exigences graphiques modernes qu'implique une présence publique active.

Problèmes ouverts

En dépit de ces réalisations, plusieurs buts restent à atteindre. Il manque encore à notre section son propre budget pour que la communication puisse être assurée de manière permanente et planifiée à moyen terme. Il n'existe encore aucun moyen permettant à nos usagers d'exprimer leurs vœux, leurs critiques ou leurs appréciations. Une enquête auprès de nos usagers portant sur leur profil et la qualité de nos services a souvent été envisagée, mais remise à plus tard en raison des transformations du bâtiment. Or de telles indications sont nécessaires, particulièrement si l'on se met en quête de sponsors qui nous permettraient d'introduire de nouveaux services. Il manque enfin une association de soutien ou une association des amis de la BN (les ALS bénéficient déjà d'une telle structure).

Dans le même temps, les contacts avec la presse doivent être continuellement entretenus. Le pouvoir de la presse à grand tirage s'est notamment illustré en septembre 1998 lorsque la revue *Bon à savoir* a publié un article louangeur concernant les services en ligne de la BN intitulé « Lecture suisse livrée chez vous pour rien ». Dès la parution de cet article, le service du prêt a été inondé de demandes de cartes de lecteurs. Dans ce domaine des relations publiques, les médias et la presse en particulier sont évidemment un vecteur déterminant : « Tant la presse que les bibliothèques ont pour but d'encourager à la lecture. Les deux univers sont naturellement liés. Il ne faut jamais manquer de relever ce fait devant des journalistes. »⁴

Nous nous soucions aussi de développer des stratégies promotionnelles à l'intention de groupes spécifiques d'usagers comme de non-usagers. La collaboration avec d'autres institutions – culturelles ou pas – doit aussi être intensifiée. Elle permet d'une part de développer des synergies, et d'autre part de profiter d'échanges, d'expériences et de contacts, bref, de mener un travail de relations publiques plus efficace.

Orientation clientèle

La règle essentielle pour une entreprise de service est son orientation vers le client et la communication avec l'extérieur. C'est seulement

⁴ Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für allgemeine öffentliche Bibliotheken (SAB) (éd.), *Öffentlichkeitsarbeit und Werbung*, Soleure, 1995, p. 45.

de cette manière qu'on peut bien percevoir les nouveaux besoins et donc rendre les services attendus de manière satisfaisante ; c'est également ainsi qu'on peut accorder au contrôle de la qualité l'attention qu'il mérite. Si l'ensemble de notre politique n'est pas conditionnée tout entier par le client, on risque de voir nos efforts dispersés et donc voués à l'échec.

Le contact qu'a le personnel des salles publiques avec les usagers est d'une importance capitale : c'est à partir de cette première rencontre que ceux-ci se forgent une idée de la bibliothèque. À cet égard, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'une bonne communication interne : en effet, la communication vers l'extérieur ne peut se faire qu'à la condition expresse que fonctionne la communication interne. Si les différents services d'une bibliothèque œuvrent harmonieusement et si les décisions sont convenablement communiquées en interne, alors le personnel se sent entouré et peut s'identifier à l'institution. Cette identification est nécessaire si le personnel veut être en mesure de la représenter de manière convaincante. C'est donc à juste titre que la « Charte » de l'Office fédéral de la culture précise :

*L'OFC gagne et garde la confiance de ses clients grâce à la compétence de ses collaboratrices et collaborateurs... Les collaboratrices et collaborateurs répondent de l'exécution des tâches qui leur sont confiées. À l'intérieur de l'Office ils coopèrent de manière non bureaucratique.*⁵

Le public doit disposer de points de contact clairement identifiés quel que soit le moyen qu'il utilise pour communiquer avec la bibliothèque. Les délais de réponse pour ses demandes doivent être aussi réduits que possible. La réponse doit être « non-bureaucratique » et rapide, ce qui peut poser de gros problèmes à des structures traditionnelles fortement hiérarchisées. Sans mécanismes de délégation et en l'absence d'un réel sens des responsabilités à tout niveau, il est impossible d'atteindre ces objectifs.

À l'époque du *new public management* et d'autres théories de gestion similaires, rien ne s'oppose plus à la pratique du *benchmarking* dans le secteur des bibliothèques. Il est certainement utile de comparer entre eux les ser-

vices offerts par diverses institutions de manière à adopter les méthodes et les procédures les plus prometteuses.

Les émoluments sont aussi un élément qui prend de plus en plus d'importance. En effet, les services payants ont fait leur apparition dans les bibliothèques, et il s'agit maintenant de trouver une voie médiane entre les services d'information de base qui doivent demeurer gratuits et les services dits « à valeur ajoutée » qui peuvent être payants. Cette mutation doit être expliquée clairement.

La formation permanente des collaboratrices et collaborateurs est également vitale, car sans elle, la qualité des prestations diminue inexorablement. De plus, les bibliothèques ne doivent pas hésiter à remettre systématiquement en cause les buts qu'elles se sont fixés. Bien trop souvent les bibliothécaires prennent des décisions pour eux-mêmes. On voit par exemple des modes d'emploi qui ne sont intelligibles qu'avec l'aide du personnel de l'information, ou des systèmes de classement de zones en libre-accès tellement complexes que le public se voit incapable de reclasser correctement les ouvrages qu'il emprunte... Les services aux usagers ne doivent pas constituer une course d'obstacles. Dans les grandes bibliothèques où la majorité des employés n'entre pas directement en contact avec le public, on doit particulièrement éviter tout « nombrilisme » et faire un sort à ce vieux cliché présentant les usagers comme des facteurs de perturbation. Dans ce domaine aussi, la communication doit fonctionner convenablement entre les services qui sont au front de l'information et les autres.

Les transformations comme opportunité

Pour les services aux usagers, les transformations du bâtiment de la BN qui sont en cours représentent une chance unique de repenser et d'améliorer ses prestations. La manière dont le public sera accueilli dans les nouveaux locaux, aussi bien au plan des infrastructures qu'au plan personnel, aura une répercussion immédiate sur la perception et l'image de l'institution. Les expériences faites durant la période provisoire seront elles aussi déterminantes : malgré l'exiguïté des locaux, la

⁵ Office fédéral de la culture, *Charte*, Berne, 1996 p. 9.

fréquentation est demeurée constante. Le personnel de l'information a même reçu des appréciations favorables de la part des usagers quant à l'aspect accueillant des locaux qui n'ont pas la solennité des salles publiques du bâtiment en cours de transformation. De plus, toutes les places de lecture provisoires sont reliées au réseau électronique, ce qui n'était pas le cas dans les anciennes salles. La localisation du service d'information est aussi ressentie positivement : les usagers le trouvent dès l'entrée et peuvent être ainsi guidés et conseillés immédiatement lorsqu'ils ont besoin d'aide. En outre, la signalisation oriente clairement les usagers. Après les transformations, nous serons en mesure d'offrir beaucoup plus de places de travail disposant d'une infrastructure moderne. Dans le même temps, nous aménagerons une zone d'information située directement près de l'entrée qui constituera la véritable zone d'accueil de la bibliothèque. Nous disposerons de surcroît d'une salle de formation PC dont le besoin se fait de plus en plus sentir. La nouvelle concep-

tion architecturale du bâtiment permettra d'organiser des expositions variées dans un cadre adéquat, et les surfaces gagnées dans les anciens magasins nous donneront l'occasion d'étendre nos activités culturelles en établissant une zone de rencontre et de forum. Les collections de la BN y seront aussi mieux mises en valeur, notamment les périodiques, et nous pourrons enfin nous présenter par exemple comme les « archives de la Presse suisse ». D'autres mises en valeur de nos collections sont envisagées. Enfin, la construction d'une cafétéria accueillante contribuera à rendre la BN encore plus attrayante.

En conclusion, les transformations de la BN ne vont pas seulement modifier fondamentalement nos procédures de travail et les services que nous offrons, mais elles affecteront également la façon dont le public nous perçoit. La méticuleuse planification de cette entreprise complexe revêt d'autant plus d'importance qu'elle marquera fortement et à long terme tant l'avenir de la BN que son image.

Les services aux usagers durant les rénovations

*Comment met-on quatre éléphants
Dans une Dauphine à toit ouvrant ?
Réfléchissez bien, c'est un jeu d'enfant :
On en met deux derrière et les deux
autres devant.*

Cette chansonnette des années soixante résume bien le problème qui nous fut posé, lorsqu'en avril 1997, il fut définitivement décidé que le bâtiment principal de la Hallwylstrasse 15 serait fermé au public et au personnel durant les travaux de transformation prévus jusqu'en novembre 2000 ; seules les salles publiques ainsi que quelques zones de travail seraient installées provisoirement au niveau supérieur des magasins souterrains inaugurés en 1997. L'Office fédéral de la culture et la BN ont ainsi déménagé en septembre 1998 aux numéros 53 et 96 de la Schwarztorstrasse.

Le concept d'installation des espaces publics a été un véritable casse-tête puisque, durant cette période, la surface disponible pour les services au public passait de près de 900 mètres carrés à 370 environ, dans lesquels il fallait loger une zone d'information comprenant :

- l'accueil ;
- les principaux catalogues sur fiches non rétro-convertis ou non encore microfilmés ;
- un parc de PC ;
- les lecteurs de microfilms ;
- les stations multimédias (audio et vidéo) ;
- le fonds des bibliographies à disposition du public ;
- la reprographie ;
- les postes de travail pour les trois collaboratrices et collaborateurs.

De plus, il fallait installer le service du prêt avec toute son infrastructure :

- la salle de lecture ;
- le fonds d'ouvrages de référence ;
- les journaux et périodiques en libre accès ;
- les places de travail du personnel pour le prêt au guichet et le prêt par poste.



La direction de la BN ayant pris la décision de maintenir et de continuer à développer l'ensemble des services offerts à ses usagers pendant la période provisoire, nous avons relevé le défi, tout en espérant que le public souffre le moins possible des inconvénients dus au chantier alentour et aux nuisances qu'il allait inévitablement entraîner.

Dans ce contexte, il faut considérer que les changements dans la technologie de la communication ont pour conséquence une modification sensible du rôle des bibliothèques servant de pont entre les anciens et les nouveaux médias et devant garantir l'accès aux uns comme aux autres. Leurs responsabilités accrues dans la recherche, l'organisation et l'accès à l'information représentent autant de contraintes nouvelles qui ne sont pas sans conséquences sur les locaux et les infrastructures mises à la disposition du public.

La planification de l'aménagement et du déménagement ont fait l'objet d'une intense collaboration entre notre section, les architectes (particulièrement M. J.-M. von Tscharner), M. Willi Treichler, délégué de la Direction de la BN pour le projet Bâtiment, la section des collections et l'informatique.

Nous avons accordé une importance particulière à l'information préalable du public ; aussi avons-nous fait paraître une première lettre à nos usagers en novembre 1997, suivie en juin et en août 1998 de deux « Informations Bâtiment » donnant le détail de l'opération. L'ensemble de ces renseignements a été repris sur notre site Web, www.snl.ch. Quant aux bibliothèques, elles ont été tenues au courant par un article édité dans la revue *Arbido*.

Une signalisation extérieure et intérieure a par ailleurs été prévue pour faciliter l'orientation du public.

Une fois l'ensemble des travaux préparatoires terminé (microfilmage de certains catalogues sur fiches, tri des bibliographies et ouvrages de références pouvant trouver place dans les locaux provisoires, préparation des journaux et périodiques, etc.), le déménagement a eu lieu du lundi 14 au samedi 26 septembre 1998, la Bibliothèque restant fermée durant cette période.

À la réouverture, le 28 septembre, le public a pu découvrir les nouveaux espaces mis à sa disposition, qui comprennent, comme par le passé, deux zones distinctes, à savoir l'information et la salle des catalogues d'une part, le prêt et la salle de lecture d'autre part.

La réduction de près de 58 % des surfaces à la disposition du public n'a évidemment pas été sans conséquences : si l'ensemble des services ainsi que les heures d'ouverture ont pu être maintenus, le nombre de places disponibles en salle de lecture a considérablement diminué, passant de septante-deux à trente-deux. Il faut noter que l'accès aux fonds des Archives littéraires suisses a été garanti par quatre places de travail supplémentaires et que l'accès au Cabinet des estampes a été rendu possible par l'adjonction d'un local fermé réservé à cet usage. En outre, le nombre limité de places de lecture ne permettant plus leur réservation préalable, nous avons mis à la disposition des usagers des chariots fermant à clé, dans lesquels ils peuvent entreposer d'un jour à l'autre les documents empruntés.

Les autres caractéristiques de cette situation provisoire dans la zone d'information consistent en la mise à disposition de six postes d'interrogation du catalogue en ligne de la BN et des autres catalogues de bibliothèques suisses et étrangères, de deux postes consacrés aux cédéroms, de deux ordinateurs personnels avec traitement de texte et tableur, de deux lecteurs de microfiches et de deux lecteurs copieurs pour journaux microfilmés. La consultation de documents audio et vidéo y est également possible.

De plus, il faut noter que certains catalogues sur fiches non rétroconvertis ou non encore microfilmés, tels le catalogue matières, ne sont plus directement accessibles au public faute de place ; leur usage est toutefois possible par l'intermédiaire du personnel de la salle des catalogues.

Les usagers travaillant en salle de lecture, quant à eux, ont retrouvé l'essentiel de l'environnement qui leur était familier, mais ils ont malheureusement dû constater que le niveau de bruit était supérieur à celui qu'ils connaissaient dans l'ancienne salle de lecture. Ce désagrément lié à l'exiguïté des locaux et à la faible hauteur du plafond est hélas inévitable. Il faut aussi admettre que la lumière n'est plus aussi agréable que par le passé en dépit de l'installation de lanterneaux dans le plafond.

Malgré ces quelques problèmes, nous constatons que la fréquentation de la BN pendant ces trois mois de situation provisoire a été supérieure à celle que nous avons connue durant la même période de l'an dernier. De l'avis de nos usagers, l'infrastructure mise à leur disposition est satisfaisante et permet de travailler dans de bonnes conditions.

Un tel constat nous encourage à poursuivre nos efforts visant à l'amélioration de nos services. Nous tenons encore à remercier nos usagers de leur patience et de leur compréhension. La préparation du déménagement, sa réalisation et la mise en œuvre de services provisoires se sont révélées des tâches ardues, mettant à contribution aussi bien notre section que l'ensemble de la Bibliothèque et de nombreux partenaires extérieurs. Je tiens à remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération, et tout particulièrement les architectes dont la qualité d'écoute et l'engagement ne nous ont jamais fait défaut. Nous avons grand plaisir à collaborer avec eux à la conception de la BN de l'an 2000. Nul doute que ce premier succès laisse augurer d'un second, plus important encore pour nos usagers et notre personnel.



10 décembre 1998 : le premier coup de pioche est donné, l'installation de désacidification en masse commence à prendre forme

Petite rétrospective

La majeure partie des fonds de la BN sont aujourd'hui encore gravement menacés de décomposition. Quelque mille tonnes de documents sont en effet constituées de papier acide dont la durée de vie est limitée. Et si l'on ne prend pas immédiatement des mesures appropriées, c'est à une perte irrémédiable qu'on expose un bien culturel d'importance nationale. C'est pourquoi la BN a prévu un vaste ensemble de mesures destinées à la conservation de ce patrimoine. Cet ensemble repose essentiellement sur deux techniques conservatoires : le microfilmage, d'une part, servant à conserver l'information proprement dite, et la désacidification d'autre part, permettant de sauvegarder les originaux. Le microfilmage s'avère une technique judicieuse, propre à conserver l'information contenue dans les documents et à la rendre accessible au public sous une nouvelle forme. Une très grande partie des fonds de la BN n'est constituée que de documents disponibles seulement en un ou deux exemplaires dont la valeur historique, juridique et culturelle est incontestable. Il s'agit donc de biens culturels qui doivent être conservés pour les générations à venir. Or en les désacidifiant, on peut considérablement prolonger leur durée de vie.

La BN part du point de vue que soixante pour cent de ses collections (soit environ huit cents tonnes) nécessitent un tel traitement.

Évaluation du système

C'est en 1990 qu'un projet visant à évaluer les techniques de désacidification en vigueur vit le jour, en collaboration avec les Archives fédérales suisses ; ce projet fut suivi, en 1996, d'un second, intitulé MIKO (*Koordination der Mikroformen Schweizerischer Zeitungen*) qui, comme son nom l'indique, vise à coordonner

les activités de microfilmage des journaux suisses.

Comme il s'agissait d'un projet-pilote, il a été nécessaire d'évaluer très méticuleusement les systèmes actuels de désacidification en masse. Outre les aspects liés à la conservation et à la restauration qu'on devait prendre en considération, outre également ceux qui concernaient plus spécifiquement la bibliothéconomie et l'archivistique, il fallut favoriser un vaste échange d'expériences au niveau international. C'est ainsi nous avons étroitement collaboré avec la Deutsche Bibliothek et la Library of Congress. Dans ce cadre eurent lieu de nombreuses journées d'information destinées à exposer l'état des travaux.

Dès 1991, nous avons évalué les systèmes les plus couramment utilisés dans le monde (Wei T'o, Battelle, Lithco, DEZ et Booksaver). Les deux systèmes les plus prometteurs – DEZ et Booksaver – furent même soumis à plusieurs séries de tests de manière à être examinés en profondeur. Le résultat de ces expériences, cependant, conduisit à une double décision négative, car ces deux systèmes s'avéraient provoquer des effets secondaires inadéquats et ne répondaient pas suffisamment à nos critères de qualité. En 1993 et 1994, le groupe de projet décida de mener une nouvelle série de tests sur le système Battelle qui avait été entre-temps amélioré. Les résultats que Battelle obtint nous ont convaincus qu'il était non seulement le système de désacidification le plus approprié aux archives et aux documents reliés, mais également la solution la plus facile à mettre en place du point de vue technique.

Le concept de l'installation et de sa gestion

Le site occupé par la Nitrochimie Wimmis AG (anciennement Fabrique de munition suisse) s'est avéré l'emplacement le plus favorable à



l'installation d'un système de désacidification en masse. Nitrochimie Wimmis AG est une ancienne entreprise appartenant au Département militaire fédéral, disposant d'une large expérience en matière de chimie cellulosique. Elle fut donc choisie en mars 1996, dans le cadre d'un appel d'offres, pour gérer la future installation de désacidification.

La capacité annuelle de cette installation est de cent vingt tonnes, dont les deux tiers au moins seront utilisés par la BN et les Archives fédérales. Dès l'an 2000, la BN désacidifiera ainsi quarante tonnes de documents. Les autres bibliothèques et centres d'archives suisses se partageront le dernier tiers contre paiement des coûts de fonctionnement. Cet arrangement correspond ainsi à l'attente de nombreuses institutions cantonales qui aimeraient voir la Confédération jouer un rôle de pionnier dans le développement et la mise à disposition de méthodes modernes propres à assurer la conservation du patrimoine documentaire.

L'installation sera gérée selon les principes en vigueur dans l'économie privée par Nitrochimie Wimmis AG. Un contrat de gestion établi entre les clients (BN, Archives fédérales et autres institutions) d'une part, et l'entreprise d'autre part, règle les détails de la future collaboration. L'installation, dans sa plus grande partie, demeurera propriété de la Confédération, l'entreprise mettant pour sa part le terrain et le bâtiment à disposition, et s'occupant de son fonctionnement.

Analyse des besoins auprès des bibliothèques partenaires

Entre juillet 1995 et mai 1996, la BN a mené quatre enquêtes auprès des bibliothèques et centres d'archives suisses de la Confédération, des cantons et des communes dans le but de connaître leurs besoins en matière de désacidification. Les résultats de cette enquête montrent le grand intérêt manifesté par ces institutions à l'égard d'un tel projet. On constate par exemple, rien que chez les membres de la Commission des bibliothèques universitaires (CBU), un besoin de désacidification évalué à cent soixante-huit tonnes de documents, auxquelles s'ajoutent seize mille mètres de rayonnages d'imprimés...

Coûts et barème des prix

En août 1998, le Parlement a accordé un crédit de 13,5 millions de francs pour la construction de l'installation. Dans une première phase de cinq ans, 10 millions de francs sont prévus pour désacidifier les documents conservés par la Confédération. Quelque 5 millions de francs sont ainsi à la disposition de la BN pour traiter ses collections.

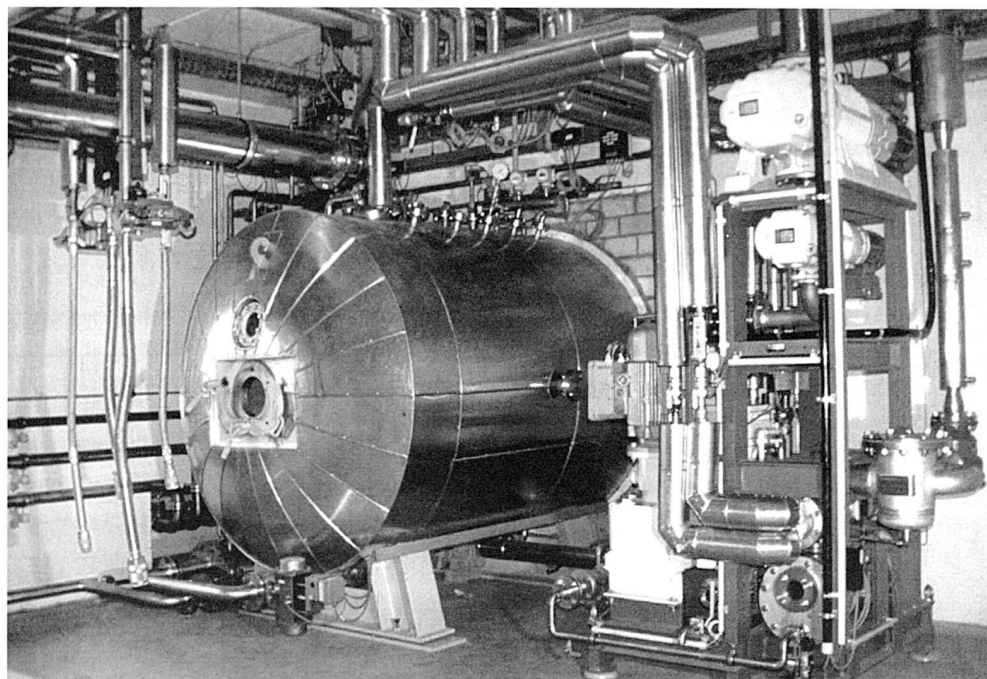
L'attribution des crédits supposait cependant que le projet fût examiné de manière très critique par différentes instances politiques et financières. Or il est arrivé au beau milieu du tourbillon des mesures d'économie prises par la Confédération ; il a donc dû être à nouveau défendu, et ce même devant les plus hautes instances politiques, les Chambres fédérales. Grâce aux efforts soutenus du groupe de projet, et en particulier du directeur suppléant de l'Office fédéral de la culture, M. Christoph Reichenau, il a été possible de convaincre nos autorités du bien-fondé de ce projet et d'assurer son financement.

Les négociations concernant le contrat de fonctionnement et de licence entre l'entreprise Battelle, Nitrochimie Wimmis AG et l'Administration fédérale seront achevées en janvier 1999. Reste la question du barème des prix. Il est important pour la BN que la forme de gestion et de traitement choisie corresponde aux critères tant conservatoires qu'économiques en vigueur. Les prix seront donc établis dans une totale transparence, en fonction des coûts de fonctionnement. La BN prévoit un prix de 27 francs par kilo de documents traité.

Standards de qualité

Les standards de qualité constituent une importante section du contrat de gestion. Ils déterminent les conditions fondamentales de fonctionnement de cette installation (par exemple, la preuve de l'accroissement de la teneur en magnésium dans le papier traité), fixent des critères de qualité clairs et quantifiables (par exemple, la réserve alcaline à introduire ou l'homogénéité du traitement à respecter) et indiquent exactement les valeurs limites des changements tolérés par les matériaux traités (par exemple, dans les changements de couleur du papier). En collaboration

Les principaux composants de l'installation.



avec Nitrochimie Wimmis AG, nous avons ainsi recensé quinze critères de qualité.

Le champ d'action de la désacidification en masse

La désacidification en masse représente une méthode de conservation bien spécifique qui entre en interaction avec de nombreuses autres méthodes, telles que le microfilmage, la numérisation ou la restauration. Pour quels types de documents la désacidification est-elle particulièrement appropriée ? Tout simplement pour ceux qui vivent le jour à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e ; la neutralisation du pH du papier prolonge considérablement leur durée de vie. Plus vite le papier est traité, plus longtemps il durera. Si un livre a été imprimé sur un papier encore stable, sa durée de vie sera prolongée d'environ cent cinquante ans. En revanche, si le livre est déjà attaqué par l'acide et est devenu friable, la désacidification ne peut que stopper le processus mais en aucun cas y remédier et consolider la structure même du papier.

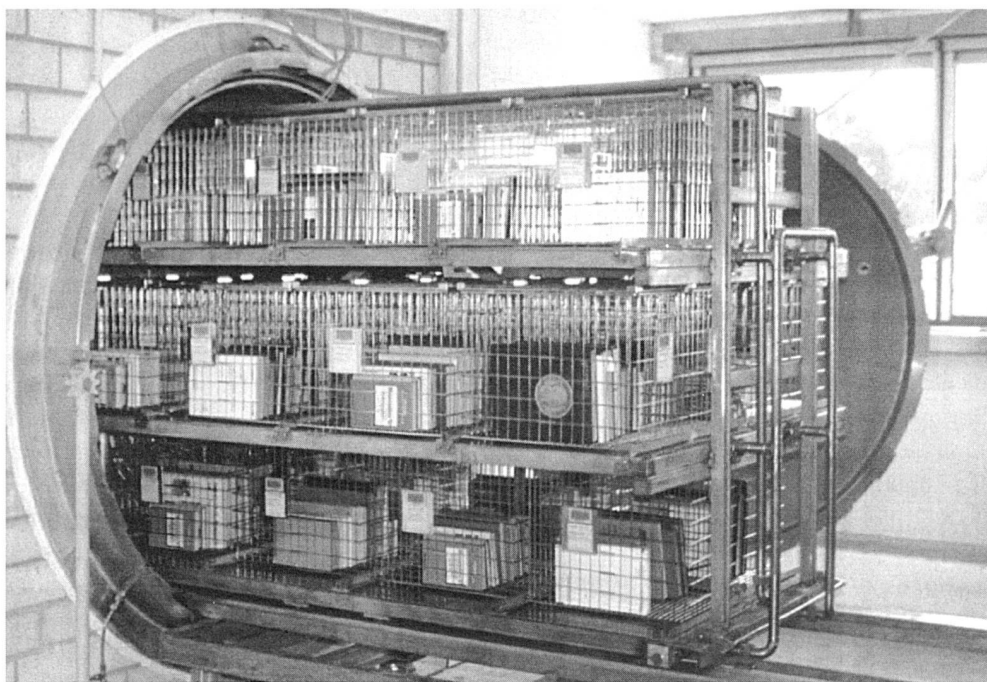
En résumé, la désacidification constitue une mesure conservatoire idéale pour tous les « contenants » nés durant ces cent cinquante dernières années qui montrent des symp-

tômes de désagrégation due à un excès d'acide. L'installation de désacidification s'insère donc dans la palette d'outils (microfilmage, grâce auquel le « contenu » peut être archivé à long terme et à moindres frais, et restauration de documents précieux) qui est maintenant à la disposition des institutions suisses et qui leur permet de mieux conserver le patrimoine écrit.

Quels fonds la BN soumettra-t-elle à ce traitement ?

C'est vraisemblablement dans le courant de l'année 1999 que la BN décidera des fonds à désacidifier en priorité durant ces deux prochaines années. Il faut d'abord déterminer des critères de sélection et compléter le recensement des collections. La Bibliothèque prévoit une désacidification par ensembles de cotes de documents.

L'inventaire des collections est une première étape servant à recenser les fonds selon leur état de conservation. Dans une deuxième étape, il faudra faire converger les critères relatifs au « contenu » et les impératifs d'ordre conservatoire. Cela signifie que les fonds et les groupes de cotes seront choisis en fonction à la fois de leur importance culturelle et de leur



Introduction des documents. Chaque harasse métallique fait 0,5 m sur 6 m.

état physique pour être traités globalement. Il faut en effet éviter toute sélection par document qui serait beaucoup trop coûteuse.

Perspectives d'avenir

À l'instar de la BN, les autres institutions devront définir elles-mêmes leurs propres critères de sélection. Chacune d'entre elles décidera quelles mesures prendre pour quel fonds, en fonction de son mandat de collection, de sa politique de conservation, de la

composition de ses collections et des moyens financiers (et en personnel) dont elle dispose.

En raison des coûts importants induits par la désacidification, il serait judicieux de coordonner cette activité au sein des bibliothèques. Un échange d'informations sur les projets en cours ou planifiés pourrait à l'évidence éviter des investissements à double. Par exemple, il vaudrait la peine d'examiner s'il ne serait pas utile de mentionner la désacidification de chaque document sur les catalogues en ligne. À voir...

L'Association Culturelle pour le Voyage en Suisse

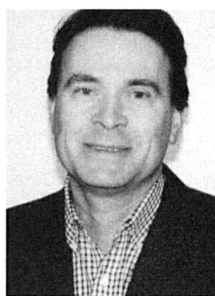
Pourquoi avoir créé une association ?

À partir du XVIII^e siècle, les voyageurs européens qui parcourent la Suisse sont de plus en plus nombreux: les Anglais, les Français, les Allemands, les nations du Nord et de l'Est de l'Europe, tour à tour explorent les Alpes, admirent la beauté des vallées et la riche tradition des villes. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, le voyage en Suisse devient un phénomène majeur de la culture européenne tout entière. Bien des voyageurs sont des gens instruits, hommes de lettres, artistes ou politiques ; souvent, durant leur voyage, ils écrivent des lettres, des mémoires, des ouvrages historiques. Les thèmes qu'ils abordent passionnent les lecteurs du temps : la vie politique (la petite communauté, les formes du pouvoir), la découverte de la nature, l'homme enfin, que les voyageurs voient libre et harmonieusement inséré dans son cadre de vie.

Tous ces documents constituent une *histoire du regard* sur les communautés et les paysages helvétiques. Cette histoire, nous pouvons la retrouver et la mettre à la disposition du public d'aujourd'hui. Elle fait partie de notre patrimoine culturel parce qu'elle montre les images de la Suisse forgées et diffusées par ses visiteurs. En mettant au premier plan les interactions culturelles, elle renouvelle l'image de la Suisse, région qui fut plus que d'autres ouverte et traversée par des sensibilités riches et fortes. L'intérêt pour ce type d'approche est manifeste aujourd'hui, tant dans le public que dans les institutions (colloques, expositions). Les chercheurs existent, mais ils sont dispersés entre plusieurs disciplines dans différentes universités.

Pour notre part, l'ouvrage paru en mai 1998 dans la collection « Bouquins » aux éditions Robert Laffont, *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, a constitué un point de départ à la fois documentaire et intellectuel. L'Association Culturelle pour le

Voyage en Suisse¹, créée il y a moins de deux ans, se propose d'exploiter les matériaux réunis, mais aussi de rassembler les chercheurs dispersés et de faire valoir leurs travaux. Deux objectifs majeurs légitiment notre action : nous voulons ouvrir la recherche universitaire à un plus vaste public, en allant chercher ce public là où il est ; et nous souhaitons explorer la richesse historique des voyages en Suisse, en vue de faire apparaître l'importance de ce pays dans la culture européenne tout entière.



Perspectives et activités

Nous avons choisi d'avancer dans trois voies complémentaires : favoriser la recherche (colloques, séminaires, thèses et travaux d'étudiants) ; développer des moyens de communication et de diffusion ; aller à la rencontre du public en lui proposant des offres culturelles « sur le terrain ». Si l'on fait abstraction des recherches particulières de nos adhérents, qu'il serait trop long de présenter ici, nos réalisations se sont concentrées sur la création d'un site internet (www.unil.ch/acvs), appelé à de grands développements, et sur la présentation de « visites culturelles » destinées aux publics du tourisme estival, pour l'instant concentrées à Lausanne : *Sur les pas des voyageurs d'autrefois*.

Nous préparons plusieurs autres projets de « visites » : Martigny et le passage des cols, les sites lémaniques, les bains thermaux, la découverte des hautes Alpes... Nous préparons d'autre part une collection de récits de voyages, textes et images, sous la forme d'une *Nouvelle Bibliothèque du voyage en Suisse* pour laquelle nous sommes en discussion avec des éditeurs ; trois ou quatre ouvrages sont prêts pour la publication. Nous allons mettre sur pied un programme de formation continue à l'Université de Lausanne, en prévoyant d'en faire une offre pour la formation des guides culturels en Suisse romande. Enfin, un vaste projet de bibliographie du voyage en Suisse est

¹ L'Association est domiciliée à l'Université de Lausanne : Association Culturelle pour le Voyage en Suisse, Section de français, Faculté des lettres, BFSH 2, 1015 Lausanne. E-mail : acvs@frmod.unil.ch.

en chantier. Il proposera en tout cas une bibliographie courante des travaux et des rééditions ; mais son ambition serait de lancer un travail de bibliographie complète des voyages, réalisant pour le XXI^e siècle, et avec les moyens modernes, ce que Gottlieb von Haller avait fait au XVIII^e et Gavin de Beer plus près de nous.

Pour réussir, il faudrait réunir des forces qui dépassent les moyens de notre association. Un partenariat avec la Bibliothèque nationale suisse serait infiniment précieux.

Outre ce lien privilégié que nous aimerions instituer avec la BN, nous sommes soucieux de développer des relations avec plusieurs institutions, notamment avec l'Académie suisse des sciences humaines dans son projet de recherches interdisciplinaires sur les Alpes, le Musée national suisse du Château de Prangins pour des offres culturelles intéressant ses visiteurs, de même qu'avec des centres de recherche sur la littérature de voyage à l'étranger.

Et in Helvetia ego – La Suisse pittoresque sur le Web¹

En guise d'introduction...

Comme on le sait, la Suisse, aux XVIII^e et XIX^e siècles, fait l'objet d'une attention particulière de la part des voyageurs, en particulier de la part des peintres et des écrivains. Passage obligé pour gagner l'Italie, elle constitue une étape de choix jalonnant le *Grand Tour*. Avant de s'émerveiller devant l'Antiquité – et la renaissance de cette Antiquité –, avant de visiter Rome et Florence, Herculaneum et Pompéi, la Grande Grèce, avant de pousser jusqu'à Athènes, voire jusqu'à Constantinople et Jérusalem, il est courant que le voyageur s'attarde un peu lors de sa traversée des Alpes pour se confronter à la force d'une nature demeurée vierge et insoumise. Avant de visiter le meilleur de l'architecture et de l'art humains, il vient s'incliner devant l'architecture divine et se laisse envoûter par un pays de montagnes qui semblent avoir été dressées sur son chemin pour lui rappeler la nature éphémère de sa condition. Venu principalement des Îles britanniques ou de France, c'est donc souvent en Suisse que le voyageur fait sa première véritable expérience du sublime, ce fameux télescopage du beau et de l'effroi qui fut au centre des préoccupations esthétiques du XVIII^e siècle. Par ailleurs, comme conditionné par sa lecture de la *Nouvelle Héloïse*, il apprend à connaître des hommes et des femmes qui lui apparaissent, dans leur digne simplicité, comme les vrais successeurs des peuples antiques. L'Helvétie, pastorale par excellence, domaine privilégié de l'idylle, devient à ses yeux une nouvelle Arcadie. Enfin, la Suisse constitue aussi le refuge de quelques grands esprits, qui semblent exercer une fascination intellectuelle d'autant plus profonde qu'ils vivent dans un exil plus ou moins volontaire loin de Versailles ou de Paris : Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, ou plus tard Madame de Staël... Ces expériences esthétiques s'avèrent si fondamentales que le voyageur voudra les communiquer et en garder une trace : il multiplie les lettres, rédige force journaux de voyages, remplit ses carnets

de croquis et d'aquarelles. Puis avec le temps, les voyageurs pressés – ou peu talentueux – trouveront sur le marché les premiers recueils de gravures et premiers guides touristiques qu'ils remporteront chez eux, leur voyage accompli.



Une petite anthologie

En des temps où la Suisse se voit remise en question dans son histoire récente, où le pays tout entier subit une crise identitaire sans précédent, où l'on finit par se demander (sérieusement ou plaisamment) si la Suisse existe bel et bien, il n'est peut-être pas inutile de considérer notre pays avec le regard que l'étranger a porté sur lui, tant il est vrai qu'on se définit – et qu'on existe – au travers de son propre regard aussi bien que de celui d'autrui. La Bibliothèque nationale suisse se propose donc de constituer avec le temps une petite anthologie virtuelle sur le thème du voyage en Suisse, composée de textes issus de ses nombreux fonds et qui, sous leurs formes variées (poèmes, journaux de voyages, guides, correspondance ou encore œuvres romanesques), ont contribué à forger la légende « Suisse » : mythe de l'insularité, lieu esthétique réconciliant pittoresque et sublime, idéal fantasmagorique de l'idéologie démocratique pré-révolutionnaire, etc.

Ajoutons en outre que quelque chose unit la Bibliothèque nationale suisse à cette fascinante thématique du voyage en Helvétie. Quelque chose ? Quelqu'un, en fait. Il s'agit de Philipp Albert Stapfer, né en 1766 et mort en 1840. Humaniste, professeur de théologie, diplomate, ministre de la culture (« ministre des sciences et des arts »), Stapfer est aussi le créateur de la première bibliothèque nationale suisse. Conçue à l'époque du Directoire, la première bibliothèque nationale suisse fut hélas démembrée et ses fonds dispersés en 1803. Bien qu'ayant finalement fait sa vie à Paris, Stapfer est demeuré extrêmement attaché à sa patrie. En témoigne un ouvrage

¹ Ce texte est la page d'introduction proprement dite de l'anthologie virtuelle présentée sur le site Web de la BN depuis le début du mois de février. Adresse : www.snl.ch/jf/fuehr/exp-virt/etinhelvi/intro.htm.

fameux, intitulé *Voyage pittoresque de l'Oberland, ou Description de vues prises dans l'Oberland, district du canton de Berne* et paru à Paris en 1812. Érudit, reposant sur une solide culture historique, littéraire et philosophique, cet ouvrage s'avère l'un des plus représentatifs qui soit parmi l'abondante littérature consacrée aux voyages en Suisse. Eu égard au lien unissant la Bibliothèque nationale suisse au thème du voyage en Suisse, eu égard également à la qualité de cet ouvrage, nous avons donc décidé d'en retranscrire de nombreux extraits. Quelques éléments biographiques sur la vie et le travail de Philipp Albert Stapfer sont indiqués en annexe.

Parmi les textes présentés, quelques grands groupes pourront, avec le temps, se former. Parmi ceux-ci :

- les étrangers réputés qui visitèrent la Suisse : de Joachim Du Bellay à Simone de Beauvoir, en passant par Montaigne, Casanova, Gibbon, James Boswell, Goethe, William Beckford, André Chénier, Hegel, Bonaparte, Chateaubriand, Marie-Louise-Élisabeth Vigée-Lebrun, Joséphine de Beauharnais, Lamartine, Shelley, Lord Byron, Victor Hugo, James Fenimore Cooper, Alexandre Dumas, Balzac, John Ruskin, Turner, George Sand, Théophile Gautier, Gustave Flaubert, Gérard de Nerval... ;
- les étrangers moins connus, également auteurs de journaux de voyages et des premiers guides touristiques ;
- les Suisses voyageurs que la Suisse rendit célèbres (et qui, réciproquement, rendirent la Suisse célèbre) : Albrecht von Haller, Jean-Jacques Rousseau, Horace-Bénédict de Saussure, Marc-Théodore Bourrit, Louis Agassiz, Jeremias Gotthelf, etc. ;
- les « voyages pittoresques » de Zurlauben, Meyer, Lory, Wetzel, Töpffer ;
- les guides de voyages.

Certes, comme tout choix, celui qu'on a opéré ici est subjectif. Nous ne prétendons ni à l'exhaustivité ni à l'impartialité. Par ailleurs, constituée pour le moment d'une cinquantaine de textes, cette petite anthologie est destinée à se développer chemin faisant. Nous espérons donc pouvoir l'alimenter régulièrement de manière à lui faire franchir rapidement, d'ici un an ou deux, la barre des cent

textes. Au surplus, seront présentées également cinquante à cent estampes typiques de l'imagerie pittoresque de la Suisse véhiculée aux XVIII^e et XIX^e siècles, signées des « petits maîtres » suisses Aberli, Biedermann, Bleuler, Dunker, Freudenberger, Lory, Moritz, Wetzel, etc.

Par ailleurs, puisque la Bibliothèque nationale suisse a décidé de s'engager dans un processus de numérisation à grande échelle, ces pages serviront de tremplin à un projet de plus grande envergure visant à offrir un éventail aussi complet que possible de textes numérisés relatifs au voyage en Suisse. Ces textes seront alors présentés non sous le format « texte », mais sous le format « image ». Un millier de titres pourraient ainsi être proposés d'ici trois ans.

Nous préciserons également que ces textes sont retranscrits dans leur orthographe d'origine et, chaque fois qu'il a été possible de la respecter, dans leur typographie d'origine (caractères italiques, gras, etc.).



Enfin, nous ne saurions achever cette petite introduction sans mentionner le site de l'Association Culturelle pour le Voyage en Suisse (www.unil.ch/acvs). Très agréable à consulter, ce site contient entre autres de très nombreux extraits de l'anthologie de Claude Reichler et de Roland Ruffieux intitulée *Le Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, publiée à Paris chez Robert Laffont en 1998, dans la collection « Bouquins ».



L'univers de Dürrenmatt – une exposition présentée à la Foire du livre de Francfort 1998

Dans le cadre des manifestations organisées dans le but de présenter la Suisse – hôte d'honneur – à la Foire du livre de Francfort 1998, les Archives littéraires suisses et la ville de Francfort-sur-le-Main ont mis sur pied une exposition consacrée à Friedrich Dürrenmatt. Celle-ci avait pour but de montrer autant l'écrivain que le peintre. En effet, Dürrenmatt a oscillé durant toute sa jeunesse entre littérature et peinture. Le destin lui fit finalement opter pour l'écriture. Il n'a cependant jamais cessé de dessiner, désignant son écriture comme une « profession » et la peinture comme sa « passion » : « Mes dessins ne sont pas des travaux réalisés en marge de mes œuvres littéraires. Ils constituent au contraire les champs de batailles sur lesquels ont lieu mes combats d'écrivain, mes aventures, mes expériences et mes défaites. »¹

D'abord, l'espace : l'ancien réfectoire du Couvent des Carmélites, utilisé aujourd'hui comme galerie municipale pour les expositions itinérantes, est un espace au caractère affirmé qui connut les usages les plus divers au fil du temps. Il se caractérise par ses trente mètres de long, ses fresques du XVI^e siècle habillant la paroi sud (qu'on doit à Jürg Ratgeb et qui illustrent l'histoire de l'ordre des carmélites), par ses cinq colonnes placées selon l'axe central, sa façade percée de fenêtres, au nord, et ses deux fenêtres en plein cintre sur la façade frontale. Il faut également mentionner les couleurs rouge-brun et blanc qui prédominent dans les autres parties du bâtiment, déterminant ainsi l'atmosphère du lieu. Cette confrontation initiale avec l'espace mis à notre disposition inspira naturellement le montage de l'exposition proprement dit : les architectes de l'entreprise bâloise « element » conçurent une architecture translucide, en filigrane, qui divisa le réfectoire en trois grands espaces et qui accueillit la structure interne de l'exposition. Cette structure se composait de minces cadres de bois tendus de tissu à demi-transparent. Intégrées aux éléments



de la construction, des fenêtres étaient alignées verticalement de manière à présenter les œuvres graphiques et picturales, tandis que des vitrines horizontales étaient destinées aux documents littéraires, leur assurant un éclairage approprié. Textes et citations étaient montés sur des supports de plexiglas et intégrés aux éléments constitutifs de l'exposition. Grâce à cette formule « transparente », l'espace est demeuré quasi inchangé (et ce malgré le modernisme des interventions), invitant le visiteur à se confronter à l'œuvre de Dürrenmatt sur un mode contemplatif.

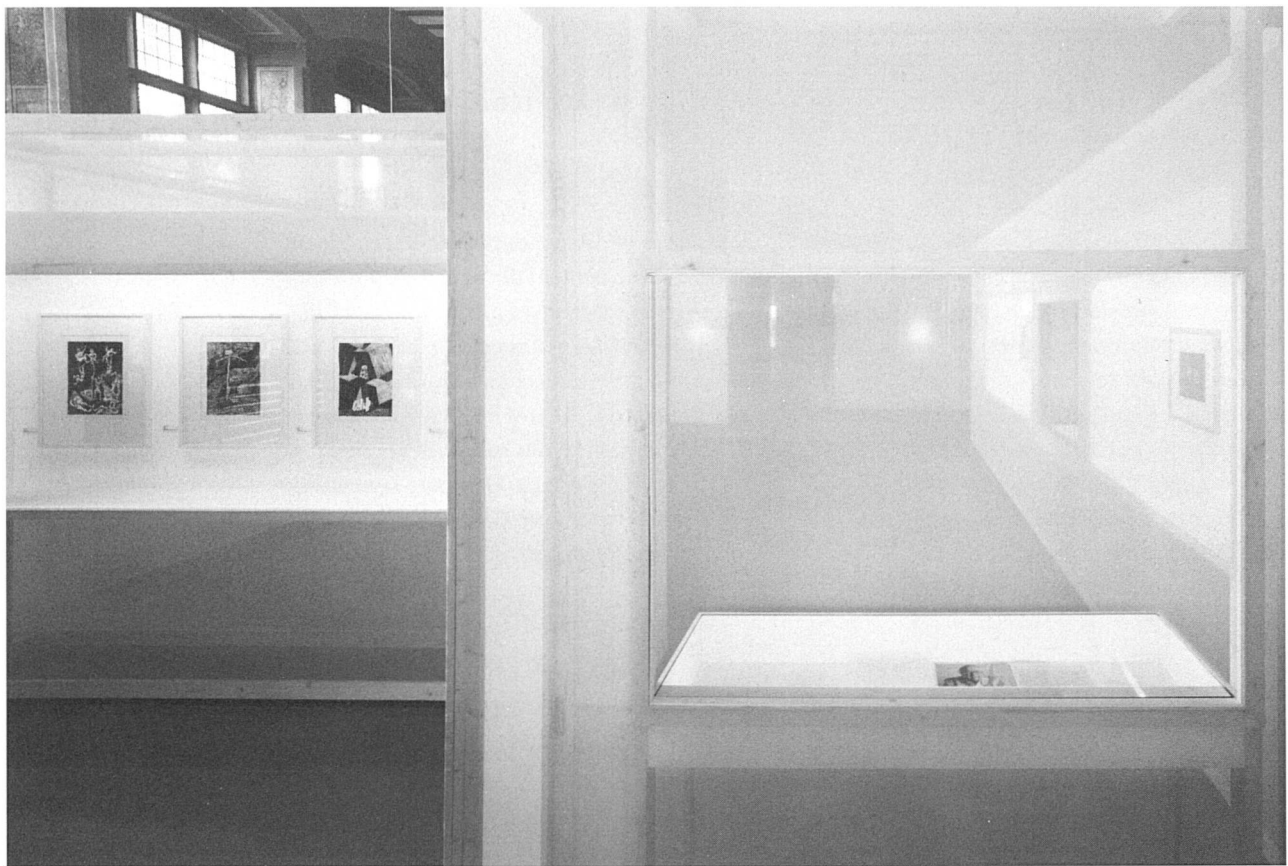
Au centre de l'exposition, qui était spécialement conçue pour ce lieu lumineux et contemplatif qu'est le Couvent des Carmélites, se trouvait illustré le dialogue entre l'œuvre littéraire de Dürrenmatt d'une part, et son œuvre plastique d'autre part. Là, quelques exemples donnaient à voir les deux formes d'expression ainsi que leurs correspondances thématiques. Par ailleurs, l'accent était délibérément mis sur l'un des grands axes de la pensée de Dürrenmatt, c'est-à-dire l'opposition foi-savoir qui le fascina sa vie durant, sous-tendant son œuvre écrite et picturale.

*Le savoir est une mince pellicule de glace au-dessus d'une foi en ébullition. Il recouvre cette dernière sans égaler sa force : la foi bouillonne dans le subconscient sans aucun contrôle. Et pas seulement elle : l'Irrationnel vient aussi des profondeurs. Et ce qui vient des profondeurs est dangereux. C'est éruptif. Arrêtons-nous à cette comparaison : la glace étant l'agrégat de l'eau, la question se pose alors : le savoir ne serait-il pas l'agrégat de la foi ?*²

Cinq ensembles thématiques formaient l'ossature de l'exposition : naissance, crucifixion et résurrection : les papes, la Tour de Babel ; l'Apocalypse ; Cosmologie. Ils étaient illustrés au moyen de manuscrits, dactylographiés ou non, de photographies tirées du fonds

1 « Meine Zeichnungen sind nicht Nebenarbeiten zu meinen literarischen Werken, sondern die gezeichneten und gemalten Schlachtfelder, auf denen sich meine schriftstellerischen Kämpfe, Abenteuer, Experimente und Niederlagen abspielen » (Friedrich Dürrenmatt, *Zu meinen Bildern und Zeichnungen*.)

2 « Das Wissen ist eine dünne Eisdecke über dem kochenden Abgrund des Glaubens. Es deckt den Glauben zu, ohne dessen Macht zu erreichen : Der Glaube treibt im Unterbewusstsein unkontrolliert sein Wesen. Und nicht nur er : Das Irrationale steigt aus der Tiefe. Was aus der Tiefe steigt ist gefährlich. Es ist eruptiv. Ein Gleichnis, es lohnt sich bei ihm zu bleiben. Das Eis ist ein Aggregatzustand des Wassers, die Frage stellt sich, ob nicht Wissen ein Aggregatzustand des Glaubens ist. » Friedrich Dürrenmatt.





littéraire et de quelque quarante œuvres picturales et graphiques, pour la majorité des dessins à la plume et des lithographies (dont des prêts venus de différentes collections privées ainsi que du fonds des Archives littéraires suisses) ; ces documents étaient destinés à donner une vue d'ensemble de l'œuvre de Dürrenmatt et à constituer le fil d'Ariane menant jusqu'à sa pensée.

Les illustrations de ce texte visent à rendre un peu l'atmosphère issue de cette confronta-

tion entre le mot et l'image qui a permis au visiteur de se familiariser avec l'œuvre et la pensée de Dürrenmatt. « D'une façon remarquable, véritablement émouvante, on est parvenu ici à rendre intelligible le puissant univers dürrenmattien, et ce au moyen de ses dessins, et de quelques photographies et citations. » (Charles Linsmayer)

La Bibliothèque « Suisse » – petite rétrospective

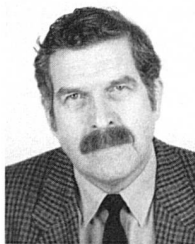
Pour nombre de personnes ayant collaboré à la présentation de la Suisse à la Foire du livre de Francfort, cette présentation était plus qu'une expérience, un risque. Personne ne pouvait savoir à l'avance si elle serait ou non couronnée de succès. Et même, les mauvais augures ne manquaient pas, qui prévoyaient son échec. Par ailleurs, certains n'hésiteront vraisemblablement pas à dresser un bilan général de cette manifestation : l'Office fédéral de la culture, les commissions des associations d'éditeurs, les auteurs... (De toute manière, les six jours et demi que la Suisse a passés à Francfort pourraient constituer une assez belle source d'inspiration littéraire.) Nous aimerions juste mentionner et expliquer ici l'un de ses aspects : la « BiblioThek Schweiz », la Bibliothèque « Suisse ».

En lisant les journaux durant la Foire du livre et en regardant la télévision, mieux encore, en se rendant sur place dans la halle 7, on pouvait déjà se faire une idée des avis les plus divers concernant cette Bibliothèque « Suisse ». En effet, celle-ci, au départ, était plutôt considérée comme un agréable ingrédient ; puis, petit à petit, elle a suscité toujours plus d'intérêt, faisant finalement l'objet de soins particuliers de la part des architectes et des concepteurs de la halle qui y consacrèrent toute leur énergie. Choisis par l'association de soutien comme réalisateurs du concept, les collaborateurs de la Bibliothèque nationale suisse et de la Bibliothèque pour tous ayant pris part directement au montage de l'exposition et au choix des livres à exposer, ont naturellement compris les divers jugements qui se sont manifestés. Bibliothécaires des temps modernes, eux-mêmes préfèrent d'autres formes de présentation pour leurs documents que l'ambiance d'une halle de livres qui de tous côtés se perd, pour ainsi dire, dans l'infini. Et leurs réticences furent nombreuses à l'égard de ces fameuses jaquettes qui rendent les livres anonymes – ce qui se comprend compte tenu du fait que la fabrication

de ces jaquettes (à laquelle la Bibliothèque pour tous a procédé à Soleure) n'était pas tout à fait simple techniquement parlant. Mais tôt ou tard, tous succombèrent au charme de la perspective, et du sentiment d'abondance qui lui est lié, à la séduction de l'innombrable que matérialisaient des lés flottant librement...

Un épisode non sans saveur marqua les prémices de cette exposition : le choix des mille cinq cents titres qui feraient naître le génie de ce lieu, qui animeraient ce vaste terrain de jeu, qui en constitueraient la raison d'être. Comme tout choix, celui-ci présentait des incertitudes.

Quels étaient donc les auteurs et les livres représentatifs de la Suisse (ou attendus comme tels) ? Dans cette mesure, il s'est avéré judicieux que la BN et la BPT se répartissent la tâche, Soleure s'occupant des belles-lettres et la BN des ouvrages spécialisés. On a donc pu se concentrer ici comme là-bas sur un domaine et avoir recours aux instruments adéquats pour la sélection des livres. Nous ne parlerons ici que des ouvrages spécialisés. Par ailleurs, ce fut un concours de circonstances particulièrement heureux que, juste avant que « Francfort » n'entre dans une phase intensive, la BN et la Library of Congress – sous le signe des tensions qu'on connaît – aient convenu de soumettre le fonds d'Helvetica de langue allemande de Washington à un « assessment » : ce fonds de la Bibliothèque du Congrès était-il suffisamment complet pour ce qui concernait l'actualité ? Comportait-il de préjudiciables lacunes qui eussent pu remettre en question leur système de sélection ? Dans le but de se faire une meilleure idée de son fonds, la « LofC » avait livré à Berne, sous forme imprimée, les notices de ses titres ; ces dernières furent alors également consultées comme base de choix pour Francfort. De la sorte, les deux objectifs se sont liés l'un à l'autre d'une manière tout à fait providentielle. L'examen des listes de la « LofC » et leur comparaison avec le catalogue de la BN a attiré notre attention sur des auteurs, des domaines et des mots-



clefs qu'on aurait aisément pu négliger ou oublier sans cet apport.

Une seconde question s'est posée : comment les bibliothèques participantes, au cas où elles ne voudraient pas amener leurs propres fonds à Francfort, pouvaient-elles se procurer les titres choisis ? Nous nous sommes vite aperçu que rien ne serait réalisable sans l'aide des éditeurs. C'est ainsi que nous avons adressé une lettre comportant une liste longue et quasi éhontée de desiderata à plus de cent maisons d'édition dans toute la Suisse ; comme il fallait également songer au regroupement des livres et à leur transport jusqu'à Francfort, nous avons envoyé une autre lettre au Centre suisse du livre à Hägendorf, entrepôt idéal, et point de départ non moins idéal pour le transfert sur le Main. Des deux côtés, la réaction fut plus que positive. Seul un éditeur s'est vu dans l'impossibilité de mettre à notre disposition les livres souhaités (ou d'autres qui eussent pu paraître plus représentatifs) et d'approuver leur destin d'« après Francfort », puisque, une fois la foire terminée, ils étaient censés être distribués aux bibliothèques publiques de la ville. En outre, le Centre suisse du livre s'est chargé de faire office de gigantesque boîte aux lettres et de s'occuper du transport vers Francfort.

La direction du projet, l'association des manutentionnaires, la BN et la BPT ne peuvent que les en remercier. Sans la compréhension et la bonne volonté des éditeurs et du Centre suisse du livre, la Bibliothèque « Suisse » n'aurait pas pu voir le jour ; aussi, un élément primordial de la halle 7 n'aurait-il pas été réalisable, élément qui, certes, a quelque peu polarisé l'attention, mais qui, de ce fait, a su se faire remarquer.

N'oublions pas de mentionner que la Bibliothèque « Suisse » a aussi éveillé l'intérêt de quelques auteurs qui se sont adressés directement à ses organisateurs et réalisateurs pour permettre à leurs propres livres d'y figurer. Ce faisant, ils leur ont permis de ménager quelques rencontres intéressantes qui n'auraient pratiquement pas pu avoir lieu autrement – songeons par exemple aux publications de Wolfgang Oppenheimer, notamment à son livre de souvenirs d'Ascona *Das Refugium*, aux volumes de poésie et aux anthologies sud-américaines de Rudolf Peyer qui vit en

Espagne, aux créations sur papier (aux deux sens de l'expression) de François Lafranca à Verscio, aux livres de Paul R. Jolles, *Memento aus Moskau. Begegnungen mit inoffiziellen Künstlern 1978–1997*, à l'anthologie de Katharina Steffen, *Alles wird gut. Visionen und Experimente aus der Schweiz*, au volume de Cornélius Ricman lié à Spinoza par le texte et l'image, à Jean-Claude Piguet et Philippe Junod, à la revue *Schritte ins Offene*, qui, dans son cahier n° 4/1998, brosse le portrait des femmes écrivains étrangères travaillant en Suisse, ou enfin à la monographie intitulée *Emma Kunz. Künstlerin, Forscherin, Naturheilpraktikerin*. Nous ne citons pas ces exemples tout à fait au hasard ; bien au contraire, puisqu'ils reflètent les différentes facettes de la Bibliothèque « Suisse » dans son ensemble – Bibliothèque dans laquelle le *Basler Kochbuch* cousinait avec l'atlas des langues de la Suisse alémanique et où seul un pas séparait *l'Annuaire statistique de la Suisse* du recueil *100 ans de l'Association suisse des sages-femmes*. Les publications de l'Administration fédérale, des autorités cantonales et communales (qui ont partiellement été publiées en collaboration avec des éditeurs professionnels) avaient également, et à juste titre, leur place dans la Bibliothèque, étant donné leur qualité et les thèmes abordés.

En visitant la halle 7, on aura pu constater que les livres n'étaient pas les seuls médias qui avaient pris place ici. Il y figurait le medium pour ainsi dire total, sous la forme de l'astucieuse et belle machine à lire de Hans-Peter Litscher ; il y avait la télévision et la radio, ainsi qu'un restaurant, forum traditionnel et polyvalent de la communication et de la formation d'opinions. La technologie moderne de l'information n'était pas non plus exclue de la Bibliothèque « Suisse » : citons le spectacle *Flying over Switzerland* ainsi que les écrans Internet dont se sont occupés la BN, la BPT et le *Dictionnaire historique suisse*.

Collaboration sur tous les fronts donc... Tel est véritablement le gain – ou le véritable gain – que l'aventure Bibliothèque « Suisse » aura rapporté aux participants (outre, naturellement, de nombreuses autres expériences, impressions et rencontres) : qu'il est possible, avec de la bonne volonté (petit hommage à l'infatigable directeur de la BPT) et également

un certain investissement en temps et en argent, d'apporter sa contribution quasiment au pied levé à la représentation de la Suisse à la Foire du livre de Francfort 1998. Représentation certes éphémère comme tout spectacle, et pourtant durable.

